

LES SIX HEURS DU DER

Dimanche 29 aout 2021

LAC DU DER

Organisée par : YACHTING CLUB du DER Port de Nemours 52290 SAINTE LIVIERE

GRADE : 5A

COURSE À DURÉE FIXE

1. **REGLES** : IC types, RCV 2021/2024, l'avis de course, le règlement de police du Lac, le règlement du challenge du Lac.
2. **AVIS AUX CONCURRENTS** : Emplacement du tableau officiel d'information : vitres du Club House.

4. **SIGNAUX FAITS A TERRE** :

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : à l'angle du club house, face au port.
4.2 Le délai entre l'affalé de l'Aperçu et l'envoi du signal d'avertissement est de 30 minutes

5. **PROGRAMME DES COURSES** :

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

<i>Date</i>	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement</i>	<i>Classe(s)</i>
29/08/2021	10 heures	Toutes classes

- 5.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement : 14 heures 30 minutes.

6. **PAVILLON DE CLASSE** : pavillon blanc avec logo du club YCDER

8. **LES PARCOURS** : Parcours de type côtiers faisant l'objet d'une annexe parcours. (Parcours long + boucle). Suivant les conditions météo, le comité de course pourra modifier le parcours de liaison, en envoyant le pavillon C accompagné de signaux sonores ainsi qu'un tableau indiquant la suite du parcours.

9. **MARQUES** :

<i>Marques de départ</i>	<i>Marque de dégagement</i>	<i>Marques de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bouée cylindrique verte	Bouée cylindrique rouge	Bouées numérotées pavillon rouge et de haut fond flamme rouge /blanc	Arrivée à la marque b12 au terme de 6 heures de course

10. **ZONE DE NAVIGATION** : La zone moteur est interdite à la navigation à voile, matérialisée par des bouées cylindriques jaune délavé.

11. **DEPART** : Les bateaux identifiés **OCS** seront communiqués par VHF canal **72** une minute après le départ.

14. **SYSTEME DE PENALITE** : La règle **44.1 est modifiée** : la pénalité de 2 tours et remplacée par la pénalité de 1 tour.

15. **TEMPS LIMITES** :

- 15.2 Pas de temps limite, course de six heures. Pointage à la marque 12 à chaque passage. Arrivée à 6 h de course.

16. **RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

- 16.1 Le secrétariat du jury se trouve à la commission sportive, au dessus du Club house.

- 16.3 La salle du jury se trouve à côté de la commission sportive.

17. **CLASSEMENT** :

- 17.1 Le système de classement sera temps sur distance avec application du CVL

- 17.2 Le nombre de courses validées pour valider la compétition est de : 1 course

18. **REGLES DE SECURITE**

- 18.3 Canal VHF pour la compétition : **72**

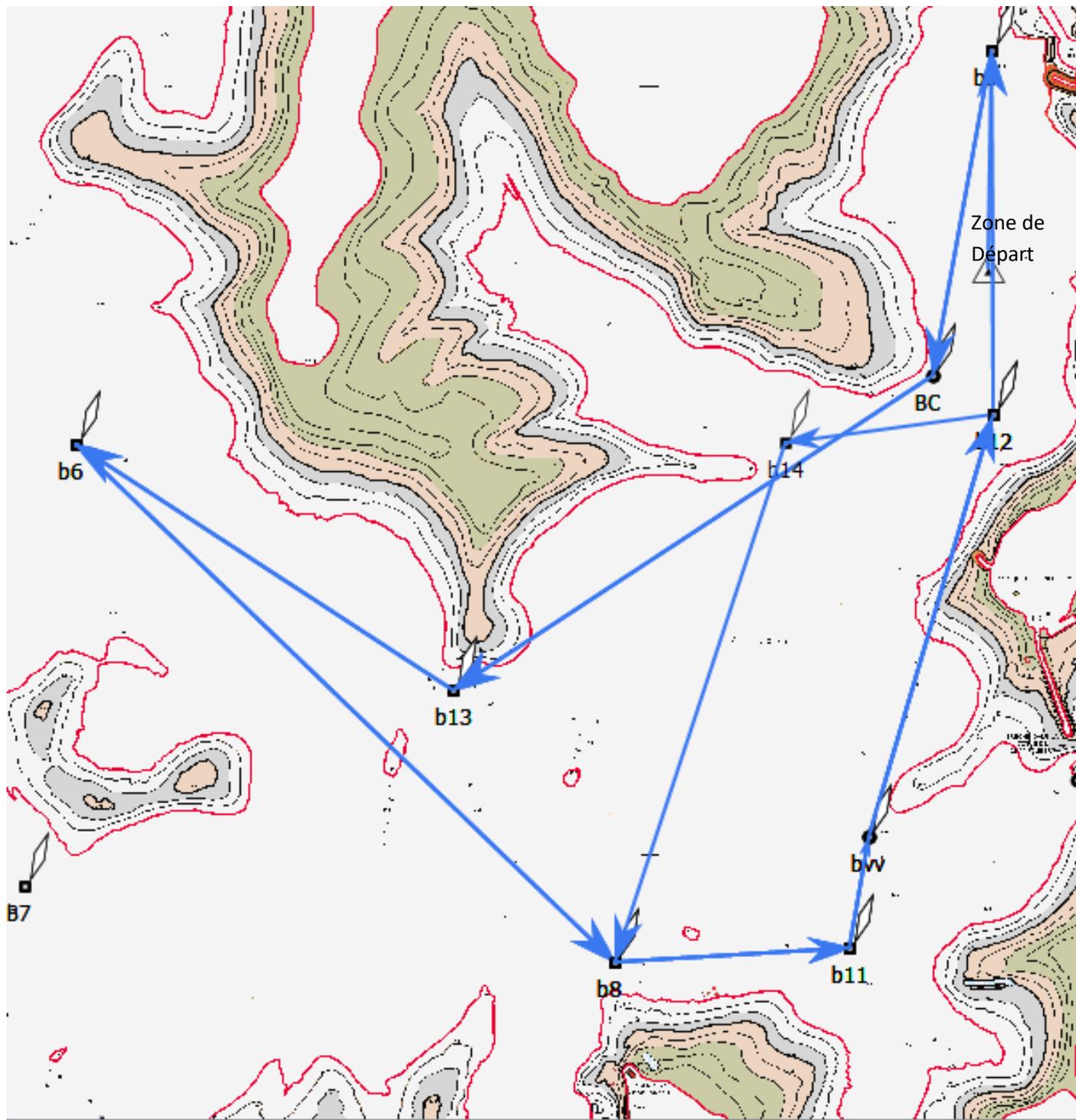
20. **CONTRÔLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT** :

- 20.2 L'heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés et fixées à 30 minutes avant l'heure limite des réclamations.

28. **PRIX** : En raison de l'épidémie de COVID, il n'y aura pas de remise des prix.

Président du Comité de Course : NILÈS Guy

Président du jury : TISSERAND Jean Paul



Parcours de liaison (grande boucle 4.54 Nm): Départ, **9B, BC.T, 13T, 6B, 8B, 11B, bvT, 12B**, ainsi de suite jusqu'à l'envoi du **pavillon C** (changement de parcours) accompagné de signaux sonores, à ce moment commence la boucle.

Boucle : 12B, 14B, 8B, 11B, bvT, 12B etc . Arrivée sur la 12 au terme des 6 heures.

Distance de la boucle : 2.15 Nm